

14 juillet

Fête nationale

Réminiscence de grands moments de notre histoire de France qui ont imprimé à jamais leur marque dans notre pays, la Fête nationale du 14 juillet reste un moment fédérateur. Tout commencera par la cérémonie militaire à 11h30 avant que l'après-midi, nous ne soyons tous conviés à une randonnée sur la Coulée verte puis au feu d'artifice, tiré comme les années dernières, sur les Vieux-Ponts.

14 JUILLET À 11H30

Cérémonie militaire

La Fête nationale débutera le matin, place Chanzy, comme l'an passé, avec une cérémonie militaire d'envergure. Un détachement de l'Ecole des sous-officiers de Saint-Maixent sera présent, avec le 114^e régiment d'infanterie. Un escadron de la Sécurité routière et les jeunes sapeurs-pompiers volontaires viendront également, de même que les anciens combattants. La cérémonie se déroulera de façon classique avec, en particulier, la remise de décorations et la musique jouée par l'orchestre à vent de Niort (l'Ovni). A noter que cette année, le 14 juillet aura une couleur toute particulière pour le lieutenant-colonel André, de la délégation militaire départementale, qui fera ses adieux aux armes après 35 années sous les drapeaux. ■

14 JUILLET À 15H

Randonnée sur la Coulée verte



Que vous soyez à pied ou sur votre vélo, vous pourrez vous joindre à la randonnée organisée par l'office de tourisme sur le parcours de la Coulée verte (lire aussi page 24). Sur le thème des liens qui nous unissent à Québec, dont nous fêtons cette année le 400^e anniversaire, la balade vous permettra d'en savoir plus sur toutes nos richesses marquées du sceau de l'amitié picto-québécoise : l'histoire de nos armoiries, les relations commerciales au temps des chamoiseries ou encore l'épopée de la famille Gobeil, de Chey (lire article page 13). Le départ sera donné à 15h à la ferme communale de Chey pour une promenade d'un peu plus de 11 km. Possibilité de retirer un plan du circuit au préalable à l'office de tourisme. ■



14 JUILLET À PARTIR DE 21H30

Soirée musicale

C'est l'orchestre Patrice Cowen qui revient cette année animer la soirée au cœur historique de la ville, entre les Vieux-Ponts, le quai Cronstadt et le Donjon. Dès 21h30, l'orchestre et ses 14 musiciens et danseuses vous accueilleront en musique sur le parking du Moulin du Milieu. Ce sont aussi eux qui reviendront après le feu d'artifice, de 23h30 à 2h du matin, pour animer le bal. ■

14 JUILLET À 23H

Feu d'artifice

Pour tous ceux qui ne veulent rien rater des fusées multicolores du 14 juillet, il s'agira d'être à l'heure : nous sommes nombreux en général à lever le nez sur le parking du Moulin du Milieu ou quai Cronstadt ! Le thème retenu cette année par l'artificière Sylvie Grimaud sera lui aussi un hommage au Québec. Une création haute en couleurs qui débutera par la naissance d'Acadie et nous narrera le parcours de la fourrure et des peaux entre la Belle province et notre cité. ■

Espace réservé

Un espace est réservé aux personnes handicapées et aux poussettes d'enfants quai Cronstadt, au carrefour de la rue Brisson. Il s'agit en effet de leur permettre de regarder le feu d'artifice en retrait de la foule afin que les conditions de sécurité soient réunies pour les personnes à mobilité réduite.

OÙ STATIONNER, OÙ CIRCULER ?

Attention, plusieurs dispositions ont été prises pour préparer le 14 juillet :

- Les 11 et 12 juillet, interdiction de stationner sur une partie du parking Moulin du Milieu et la placette rue Baugier.
- Le 13 juillet, interdiction de se garer toute la journée parking de Bessac, aire de camping-car, parking Biscara, place des Ormeaux, placette rue Baugier et parking du Moulin du Milieu à partir de 12h.
- Le 14 juillet, pas question de se garer place

Chanzy le matin, ni au Moulin du Milieu (à partir de 12h) et toute la journée sur les parkings de Bessac, Biscara, quai de la Régraterie, place Bussenaud, placette rue Baugier.

- Les piétons ne pourront pas accéder au parc de Pré-Leroy, ni aux Vieux-Ponts ni, le soir, au quai de la Régraterie et au square Clouzot.
- Enfin la circulation sera déviée dans quelques rues de la colline Saint-André et rue Baugier.